

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01502

Numéro SIREN : 438 476 913

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG et Autres

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 2227



## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 30 juin 2021

## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

---

Exercice clos le 30 juin 2021

À l'Assemblée Générale de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES,

#### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Travaux en cours

La note « chiffre d'affaires » page 9 de l'annexe, expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

## **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.



## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 19 novembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Olivier GALLEZOT

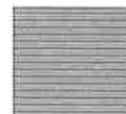
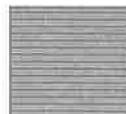
# Comptes annuels

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**

1-2 PLACE DES SAISONS  
92400 COURBEVOIE

# Bilan



# Bilan Actif

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	594 706		594 706	738 678
Créances clients et comptes rattachés	32 200 224	281 925	31 918 299	46 109 064
Autres créances	9 998 760		9 998 760	6 881 769
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>42 793 691</b>	<b>281 925</b>	<b>42 511 766</b>	<b>53 729 512</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 775 150		22 775 150	14 291 754
Charges constatées d'avance	1 582 483		1 582 483	1 596 306
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>24 357 634</b>		<b>24 357 634</b>	<b>15 888 060</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>67 151 324</b>	<b>281 925</b>	<b>66 869 399</b>	<b>69 617 572</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	78 771		78 771	85 144
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>67 230 095</b>	<b>281 925</b>	<b>66 948 170</b>	<b>69 702 715</b>

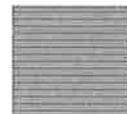
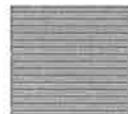
# Bilan Passif

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG ET AUTRES

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 280 523	280 523	280 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	37 040	37 040
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	28 057	28 055
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	56 484	22 299
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 835 775</b>	<b>13 534 186</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>12 237 878</b>	<b>13 902 149</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 237 878</b>	<b>13 902 149</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	78 771	85 144
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>78 771</b>	<b>85 144</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 110 313	12 394 180
Emprunts et dettes financières divers		5 775 406
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>5 110 313</b>	<b>18 169 587</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 539 839	112 263
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 212 977	27 209 705
Dettes fiscales et sociales	5 407 397	7 990 447
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	345 652	220 794
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>47 966 025</b>	<b>35 420 945</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 998 889
<b>DETTES</b>	<b>54 616 178</b>	<b>55 701 683</b>
Ecarts de conversion passif	15 343	13 740
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>66 948 170</b>	<b>69 702 715</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	182 525 014	13 145 281	195 670 295	204 061 705
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>182 525 014</b>	<b>13 145 281</b>	<b>195 670 295</b>	<b>204 061 705</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			889 089	2 660 105
Autres produits			58 481	99 644
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>196 617 865</b>	<b>206 821 453</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			178 336 651	185 194 364
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>178 336 651</b>	<b>185 194 364</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			440 488	607 819
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			129 674	127 193
Dotations aux provisions pour risques et charges			78 771	85 144
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>208 444</b>	<b>212 336</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			129 559	85 620
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>179 115 142</b>	<b>186 100 139</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>17 502 723</b>	<b>20 721 314</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 502 723</b>	<b>20 721 314</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 196	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4 383	7 892
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>5 579</b>	<b>7 892</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	86 281	67 474
Différences négatives de change	19 920	22 229
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>106 201</b>	<b>89 702</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(100 622)</b>	<b>(81 810)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>17 402 101</b>	<b>20 639 504</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	5 566 326	7 105 317
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>196 623 444</b>	<b>206 829 345</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>184 787 669</b>	<b>193 295 159</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>11 835 775</b>	<b>13 534 186</b>

# Annexe



# Annexe

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 66 948 170 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 11 835 775 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## FAITS CARACTERISTIQUES

L'épidémie de Covid 19 a continué d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a bien sûr eu des impacts sur notre activité, sans du tout remettre cependant en cause la continuité d'exploitation.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables Général, N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N° 2014-03, relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

## DEPRECIATION CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

## DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon les normes en usages dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaire selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

## CHANGEMENTS DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**AUTRES INFORMATIONS****IMPOT SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE**

Il est à noter que la société Ernst & Young Autres est membre du groupe fiscal intégré tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI, depuis le 1er juillet 2018, et dont la tête de groupe est la société EY Audit & Conseil (SIREN : 453 741 498).

La contribution d'impôt sur les sociétés due par Ernst & Young Autres à la société EY France est calculée selon les principes déterminés dans la Convention d'Intégration Fiscale.

Les filiales appliquent au résultat issu du 2058-A bis de leur déclaration fiscale, le taux normatif tant de l'IS que la contribution visée à l'article 235 ter ZC du CGI, sans tenir compte des abattements et fractions imposables à des taux réduits.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 5 571 823 euros.

**ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE**

Etant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young et Autres est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2021, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 71 932 597,02 €.

**RISQUES LIES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

Aucune provision n'a été comptabilisée compte tenue de l'estimation des risques et des couvertures d'assurance.

**RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

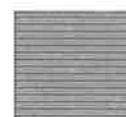
La société Ernst & Young et Autres fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

- Elle n'entretient pas de lien en capital :

La société Ernst & Young et Autres confie à la société EY & Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariat aux comptes.

# Informations Bilan et Compte de résultat



# Provisions Inscrites au Bilan

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Augmentations par apports	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>					
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	85 144	78 771		85 144	78 771
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>85 144</b>	<b>78 771</b>		<b>85 144</b>	<b>78 771</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	276 241	129 674		123 990	281 925
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>276 241</b>	<b>129 674</b>		<b>123 990</b>	<b>281 925</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>361 385</b>	<b>208 444</b>		<b>209 133</b>	<b>360 696</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	32 200 224	32 200 224	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 742 359	6 742 359	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	518 595	518 595	
Débiteurs divers	2 737 806	2 737 806	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>42 198 985</b>	<b>42 198 985</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	1 582 483	1 582 483	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>43 781 468</b>	<b>43 781 468</b>	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	5 110 313	5 110 313		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	42 212 977	42 212 977		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 173 308	5 173 308		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	234 089	234 089		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	345 652	345 652		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53 076 339</b>	<b>53 076 339</b>		

## Produits à Recevoir

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 087 238
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	369 171
Autres créances	2 088 974
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 545 384</b>

## Charges à Payer

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 920
Dettes fiscales et sociales	234 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>633 319</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 582 483	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>1 582 483</b>	

## Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	8		8	3 215
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	78 763		78 763	12 129
Sur dettes sur immobilisations				
<b>TOTAL</b>	<b>78 771</b>		<b>78 771</b>	<b>15 343</b>
RAPPEL : Provision pour perte de change			<b>(78 771)</b>	

## Composition du Capital Social

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	18 410	15,24
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	3	15,24
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	6	15,24
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18 407	15,24

# Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST &amp; YOUNG ET AUTRES

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	280 568	46	91	280 523
Primes liées au capital social	37 040			37 040
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	28 055	2		28 057
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	22 299	34 185		56 484
Résultat de l'exercice	13 534 186	11 835 775	13 534 186	11 835 775
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>13 902 149</b>	<b>11 870 007</b>	<b>13 534 278</b>	<b>12 237 878</b>

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Production vendue de services France	182 525 014
Production vendue de services Export	13 145 281
<b>TOTAL</b>	<b>195 670 295</b>

## Détail des Transferts de Charges

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

NATURE	Montant
Remboursement assurance dossiers clients	679 956
TOTAL	679 956

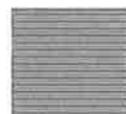
# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	17 402 101	5 566 326
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	17 402 101	5 566 326

# Engagements financiers, autres informations



## Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	% de détention	Ayant son siège social à
EY Audit & Conseil	SAS	99,15 %	1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE

# Engagements Financiers

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	5 109 003
Factor- Cession créances	5 109 003

<b>TOTAL</b>	<b>5 109 003</b>
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Période du 01/07/20 au 30/06/21

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

**TOTAL DES ACCROISSEMENTS**

<b>Allègements</b>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
C3S	45 443
Ecart Conv.Passif	4 359

**TOTAL DES ALLÈGEMENTS**

**49 802**

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

**ERNST & YOUNG et Autres**

SAS de Commissaires aux Comptes à capital variable  
1/2 Place des Saisons  
92400 Courbevoie-Paris La Défense 1  
438 476 913 RCS Nanterre

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE**

*EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021*

**ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2021**

**1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT**

Bénéfice de 11.835.774,95 € qui, ajouté au report à nouveau d'un montant de 56.483,53 €, fait apparaître une somme distribuable de 11.892.258,48 €.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2021	11.835.774,95 €
- Report à nouveau au 30 juin 2021	56.483,53 €
	-----

Formant un bénéfice distribuable de 11.892.258,48 €

Qu'il est proposé de répartir comme suit :

- Dividendes	11.567.700,00 €
- Report à nouveau	324.558,48 €

**2/ RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élève à 11.835.774,95 € et décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2021	11.835.774,95 €
- Report à nouveau au 30 juin 2021	56.483,53 €
	-----

Qui forme le bénéfice distribuable à répartir comme suit : 11.892.258,48 €

- Dividendes	11.567.700,00 €
- Report à nouveau	324.558,48 €

Le dividende, de 1 euro par point alloué, sera mis en paiement à compter de ce jour, étant précisé que ces dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu par la réglementation en vigueur pour les personnes physiques.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

  
CERTIFIÉ/EXACT  
Le Président  
Alain Perroux